

POLITIQUE RELATIVE À LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ, LA SÛRETÉ ET L'ENVIRONNEMENT



Assala Energy prend l'engagement de protéger la santé, la sécurité et la sûreté de toutes les personnes concernées par nos activités tout en protégeant l'environnement.

Pour atteindre cet objectif, Assala Energy :

- Fait preuve d'un leadership fort et d'un engagement visible dans les domaines de la santé, de la sécurité, de la sûreté, de la biodiversité et de la protection de l'environnement avec des rôles et des responsabilités clairement définis au sein de notre organisation, et mène des actions de sensibilisation.
- Souscrit et se conforme à la réglementation et aux normes nationales et internationales applicables, ainsi qu'à toutes les exigences en ligne avec nos valeurs, pour assurer une performance d'Assala supérieure aux minima locaux ou internationaux. Cela comprend le respect des Normes de Performance de la Société Financière Internationale, des Principes de l'Équateur, de l'Accord de Paris (et plus précisément de l'objectif de la Banque Mondiale "zéro torchage de routine d'ici 2030"), des lois du travail et des conditions de travail de nos pays hôtes.
- Maintient la qualité et la sécurité des systèmes, procédures et infrastructures.
- Identifie, évalue et gère de manière proactive les dangers et les risques liés à nos activités en adhérant au système de gestion HSSE Assala.
- Contribue à la conservation de la biodiversité en protégeant les écosystèmes et les habitats naturels.
- S'engage à faire des rapports réguliers et à mettre en place un système de gestion au sein de l'entreprise concernant les questions relatives à la santé, à la sécurité, à la sûreté, à l'environnement et aux effluents.
- S'engage à avoir un impact net positif sur la biodiversité des zones dans lesquelles nous opérons et à intégrer la biodiversité dans la planification de nos opérations.
- S'engage à ce que la direction ait la responsabilité globale de faire face aux risques posés par le manque d'eau.
- S'engage à utiliser l'eau de manière plus efficace et durable, en atteignant le statut de neutralité hydrique d'ici 2030.
- S'engage à utiliser toutes les autres ressources naturelles et l'énergie plus efficacement dans nos opérations.
- Sélectionne du personnel compétent pour gérer les activités et le forme pour construire et maintenir une organisation vigilante, engagée, performante et agissant en conformité avec les lois, les réglementations et les règles.
- Définit en amont des attentes claires avec nos prestataires et fournisseurs tout en assurant une supervision appropriée de leurs activités.
- Travaille aux côtés des parties prenantes et les consulte sur les questions environnementales.
- Protège proactivement et gère et/ou atténue l'impact de nos activités sur l'environnement, et si nécessaire et faisable, les compense, tout en œuvrant systématiquement pour un impact négatif "net zéro".
- Cherche activement à limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) d'Assala conformément à l'Accord de Paris, afin de réaliser des activités neutres pour le climat d'ici 2050, y compris, en priorité, en explorant les possibilités de compensation qui profitent directement à l'environnement et aux communautés de nos pays d'accueil, contribuant ainsi localement de manière positive au développement économique durable.
- S'engage à identifier, surveiller et réduire ses autres rejets atmosphériques, en ligne avec ses efforts continus pour minimiser son impact sur l'environnement.
- Surveille et évalue nos performances HSSE et fixe des objectifs d'amélioration continue dans l'ensemble de l'entreprise en s'engageant pour réduire les émissions, les rejets et les déchets.
- Prépare et teste les plans de réponse aux situations d'urgence afin d'assurer que tout incident puisse être signalé et maîtrisé rapidement et efficacement.
- Investigue les incidents et en tire les leçons.
- Encourage une communication ouverte et honnête permettant des signalements ou des reportings transparents.

Dans l'éventualité où les objectifs opérationnels / financiers entreraient en conflit avec les impératifs concernant la sécurité / l'environnement, nous avons tous la responsabilité individuelle et collective de choisir la sécurité / l'environnement avant les objectifs opérationnel / financiers. Cela inclut la responsabilité d'arrêter une opération ou la production si une activité rentre en conflit avec cette politique.

Lisa Brassil

Group HSSE Manager

Octobre 2024